



Ouverture de la séance

◆ Présents

Monsieur le DASEN – Monsieur le DASEN Adjoint – Madame la secrétaire générale – Monsieur le chef de division – Madame Pellegrinetti

◆ Déclarations Liminaires

SNALC – FO – FSU

◆ Monsieur le DASEN répond aux problématiques soulevées :

Au sujet de la politique d'austérité :

L'effort demandé à notre ministère de rendre 692 millions

– 1 % du budget de l'Education Nationale, comparativement le moins touché, l'enseignement supérieur doit rendre 3 %.

Une condition est posée, ce rendu ne doit pas avoir d'impact sur les ETP, il ne concerne pas les emplois.

Pour l'instant il n'y a pas de visibilité, Monsieur le DASEN ne peut présenter comment cela va se traduire dans les faits.

Il confirme que les QPV ne seront pas touchées. Ce qui préoccupe ses services pour le moment est le maintien des groupes de niveau et leur mise en place.

En ce qui concerne le maintien des groupes de niveaux en 6eme et 5eme à la rentrée :

La souplesse de gestion des groupes présentée par Madame la Ministre ne s'oppose pas aux propos de Monsieur le Premier Ministre.

Les établissements pourront élaborer un projet pour utiliser des heures en classe entière, le chef d'établissement sera porteur de ces propositions.

Il sera possible de réunir les élèves en classe entière à certain moment de l'année, avant les conseils de classe par exemple, selon le souhait des équipes.

Les besoins en groupes sont calculés selon la réussite aux évaluations (groupe 1 sous 200, les dotations sont basées sur cet aspect). Il n'y aura pas de directivité forte, une autonomie sera laissée aux établissements, les inspecteurs référents seront sollicités pour accompagner au plus près des besoins

Un travail en 4 temps est annoncé :

1. Travail réflexif des inspecteurs de lettres et de mathématiques sur les contenus et les mise en œuvre possibles
2. Sollicitation des inspecteurs référents
3. Attente d'une définition claire et des formes de dérogations possibles
4. Réunion en visio-conférence prévue fin mars a destination des chef d'établissements

Pour Monsieur le DASEN il s'agit de la meilleure solution possible afin de correspondre aux besoins des établissements et de leurs publics.



A propos des DGH

Les dotations des collèges ont permis de préserver les marges, à l'exception des gros établissements qui ne peuvent pas aligner les groupes de niveaux : un groupe de + nécessaire est un surcoût. Les petites structures seront épargnées et seront accompagnées.

A propos de la carte des langues dans notre département

Un travail de réflexion est à mener à propos de l'Allemand et de l'Italien : pourquoi cela fonctionne-t-il dans certains secteurs ? Quelles sont les causes du délaissement de ces langues ? Une demande de travail sur la carte des langues, afin de poursuivre l'offre d'enseignement dans l'ensemble d'un bassin est formulée, à mettre en lien avec la nouvelle sectorisation d'Alès. Le SNALC souhaite la mise en œuvre de cette réflexion, pour l'allemand, l'italien et l'enseignement du grec. Monsieur le DASEN sollicitera les OS lorsque le travail préliminaire sera terminé.

Au sujet du Collège Feuchère :

La situation est connue, une solution est attendue sous peu.

Présentation de l'administration :

- ◆ Création de postes

Suite au GT du 7 mars, et à l'étude des nombreux BMP en Lettres à + de 18h, le SNALC avait demandé des créations de poste.

La demande pour le collège de Calvisson a été entendue : un poste sera créé.

Les autres restent en l'état.

- ◆ Suppressions de postes occupés :

Mesure de carte scolaire : les 8 postes sont repositionnés à proximité.

- ◆ Suppression de postes vacants :

Les postes ont été fermés car inoccupés depuis plusieurs années.

- ◆ États des supports - les points sujets à échange avec les OS :

Éléments mis en avant par le SNALC :

Demande de création de poste sur les BMP de Lettres des collèges

- Daudet n'est pas enterrinée : 90 élèves de moins pour l'ensemble de la commune d'Alès

- La Vallée Verte, refusée pour les mêmes raisons

- Gallargue le Montueux : le poste sera pour un stagiaire

A la demande de la volumétrie stagiaire, portée par le SNALC, Monsieur le DASEN informe que celle-ci n'est pas connue.

Le secteur de Gallargue, Calvisson est idéalement présenté pour accueillir des professeurs stagiaires.



CSA SD du 12 mars 2024

Monsieur le DASEN relaiera l'alerte sur la situation de l'enseignement de l'EPS

Monsieur le DASEN remercie officiellement Madame Pellegrinetti pour son travail.

Monsieur le DASEN propose le vote à titre consultatif des propositions débattues et l'amendement pour le poste de Calvisson.

Vote contre unanime.

Un CSA SD de repli se tiendra jeudi 21 mars.